

Communiqué de presse

La Bacchante n'a pas disparu!

Le 15 juillet 2015, Hautes-Alpes



La Bacchante Lopinga achine

La recherche d'un papillon de jour considéré comme disparu au niveau régional a porté ses fruits. C'est dans un massif boisé préservé des Hautes-**Alpes** des membres que Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur PACA) du et Groupe des **Entomologistes** des **Hautes-Alpes** (GRENHA) ont redécouvert, début juillet, la Bacchante Lopinga achine.

La Bacchante, un papillon rare et menacé

La Bacchante Lopinga achine est un papillon de jour lié aux lisières forestières et clairières. L'espèce est protégée au niveau européen mais dans toute l'Europe occidentale ce papillon de jour poursuit sa régression déjà entamée il y a plusieurs décennies. En région PACA, l'espèce était présente dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, et régulièrement observée par les entomologistes. Après plus d'une quinzaine d'années sans la moindre observation, la Bacchante a été classée « disparue au niveau régional » en 2014 lors de l'établissement de la Liste rouge régionale des papillons de jour. L'exploitation forestière inadaptée, telle que la coupe à blanc, représente la principale menace directe pour la Bacchante. Cette activité a entrainé la dégradation de son habitat sur plusieurs stations des Hautes-Alpes d'où il a disparu. Dans les Alpes du sud, l'espèce est en limite méridionale de son aire de répartition, il est donc possible que le réchauffement climatique participe à sa raréfaction.

Une incroyable observation

La nature n'étant pas une science exacte, il convenait de poursuivre méthodiquement la recherche du papillon pour confirmer son absence. Le CEN PACA s'est donc mis à sa recherche durant les premiers jours de juillet sur un massif boisé préservé, insuffisamment connu, aux confins de la vallée du Buëch et du Rosanais. Cette investigation a été rendue possible par la mise en œuvre du Programme de Conservation des papillons de jour (voir encadré p2). Ainsi, Sonia Richaud, entomologiste au CEN PACA, accompagnée d'Eric Drouet et de Gilles Gagnaire, membres du GRENHA, se sont rendus dans la hêtraie de Sigottier. Une démarche récompensée pour les entomologistes qui ont eu l'immense joie de découvrir deux individus appartenant à l'espèce rare!

Contact presse

04 42 26 74 31

Irène Nzakou Chargée de communication

<u>irene.nzakou@cen-paca.org</u> <u>CEN PACA</u> - <u>Facebook</u>

SIÈGE SOCIAL :

CEN PACA Immeuble Atrium Bât. B 4, avenue Marcel Pagnol 13100 Aix-en-Provence Tél. +33 (0)4 42 20 03 83 Fax. +33 (0)4 42 20 05 98

www.cen-paca.org

CODE APE: 9104 Z N° SIRET: 340 747 047 00033

> Membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



La forêt de Sigottier et la montagne du Bonnet Rouge : un trésor de biodiversité trop longtemps oublié

Dans l'extrême sud-ouest du département des Hautes-Alpes, ce massif est resté quasi-inexploré par les entomologistes jusqu'à une période très récente. Depuis 2011, le Conservatoire d'espaces naturels, soutenu par la DREAL PACA, participe à l'amélioration de la connaissance des peuplements d'insectes. En 2011, un inventaire coordonné par le CEN PACA, en partenariat avec un réseau d'entomologistes, a permis de mettre à jour de nombreuses espèces d'insectes jusqu'ici jamais observées dans le département, dont plus de 20 espèces de papillons de nuits.

Outre les nombreuses espèces de papillons aux affinités méditerranéennes et montagnardes, les prospections récentes dans la hêtraie de Sigottier ont également mis à jour une population de Rosalie des Alpes *Rosalia alpina*, espèce protégée de coléoptère longicorne aux couleurs bleutées, qui a de nouveau été observée le même jour que la Bacchante.

Qu'est-ce que le programme de conservation des papillons de jour ?

Ce programme vise à éviter la régression ou la disparition de papillons de jour en région PACA. Coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN PACA) en relation avec un réseau d'entomologistes, soutenu par la DREAL PACA et la Région PACA, il se décline en plusieurs volets complémentaires :

- l'amélioration de la connaissance régionale (volet « connaissance »), par exemple en coordonnant l'inventaire régional des papillons de jour, en relation avec l'inventaire national piloté par le Muséum National d'Histoire naturelle.
- la protection des espèces par la gestion des milieux (volet « conservation »);
- l'animation du réseau d'entomologistes et la formation de bénévoles (volet « dynamique réseau »).